

Direction des collections

département Philosophie Histoire Sciences de l'homme

service Histoire

Magasinier service public (h/f)(Nombre de postes:1)

PROFIL DU POSTE

Sous l'autorité du chef de service Histoire et de son adjoint et sous la responsabilité du chef d'équipe de magasinage et des responsables de salle ou de magasins, l'agent.e est chargé.e des missions suivantes :

· Service public :

- assurer la communication des documents conservés en magasin en participant à toutes les étapes du circuit de communication : magasins, arrière banque de salle et banque de salle ;
- assurer les fonctions d'accueil, de surveillance et d'assistance au public dans les salles de lectures du haut et du rez-de-jardin (salles J, K, L et M) ;
- assurer le rangement, l'entretien et la sécurité des collections dans les salles de lecture du haut et du rez-de-jardin et dans les magasins ;
- assister techniquement les lecteurs pour la consultation et la reproduction des microformes ;
- ouvrir et fermer les magasins en alternance selon le planning.

· Travail interne :

l'agent.e est principalement chargé.e de participer à la cotation des documents intégrant le fonds des Recueils. Des tâches spécifiques pourront lui être attribuées dans un second temps, en prenant en compte ses compétences et le programme annuel du service. Il participe aussi aux tâches collectives, notamment :

- participation au récolement du département ;
- participation aux opérations de refoulement et de reclassement du service ;
- possibilité de mise sous pochettes des documents abîmés ;
- possibilité de faire des petites réparations pour la filière numérisation ;
- participation aux chantiers transversaux du département (notamment préparation à l'externalisation de collections vers le futur centre de conservation de la BnF à Amiens).

QUALITES REQUISES

Sens des relations humaines et goût du travail en équipe

Méthode, rigueur, sens de l'organisation

Utilisation de différentes applications informatiques de service public et de magasinage

CONTRAINTES SPECIFIQUES

Port de charge

Travail en local aveugle

Service public en soirée et week-end